

Avis de constitution

SOCIETE « PENUEL COSTRUZIONI »

Siège Abidjan, Cocody Angré Djorogobité 1,
Résidence Sainte Clémentine, lot 1194-1195 ilot 124, Lot
1194-1195, Ilot 124

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 29/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PENUEL COSTRUZIONI »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Gestion immobilière ;
- Tous travaux de construction immobilière ;
- BTP ;
- Import-export ;
- Commerce général ;
- Prestations de services ;
- Formations ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Angré Djorogobité 1,
Résidence Sainte Clémentine, lot 1194-1195 ilot 124, Lot
1194-1195, Ilot 124

Dirigeant(s) M SIDIBE ABOUBAKAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12661 du 21/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75078/GTCA/RC/2024 du 21/01/2025

